

Les Valaisans sont prêts à montrer les crocs

BADMINTON La LNB ouest aura un parfum valaisan cette saison avec le BC Sion, le BC Saint-Maurice et le néopromu, le BC Olympica-Brig.

PAR FLORIAN CHARLET



A gauche les joueurs d'Olympica-Brig, au milieu ceux de Sion et à droite ceux Saint-Maurice. L.O.O

Rarement le badminton valaisan n'avait aussi fière allure. C'est la première fois que le BC Sion, le BC Saint-Maurice et le BC Olympica-Brig évolueront simultanément en LNB depuis la réforme de Swiss Badminton qui a décidé de réduire la ligue de dix à huit membres. Un championnat qui commencera demain à domicile pour les Agaunois et les Brigands. Ces derniers

joueront d'ailleurs déjà leur deuxième rencontre le samedi à Sion, pour le premier derby cantonal de la saison.

Saint-Maurice en chef de file

L'an dernier, le BC Saint-Maurice avait été le meilleur représentant cantonal grâce à une belle troisième place acquise de haute lutte. Avec un effectif quasiment inchangé, les Agaunois, qui pourront de

nouveau compter sur les frères Nicolas et Robin Gerber, viseront le haut du tableau. Dans un championnat toujours plus relevé, le capitaine Yoann Clerc appelle toutefois à la prudence: «L'objectif sera de toute façon de viser les premières places. Le niveau augmente chaque année, il faudra faire attention. Les équipes adverses se renforcent toujours plus et même souvent avec des joueurs étrangers.»

Un ancien du top 150 mondial à Sion

Si la stabilité est de mise pour le BC Saint-Maurice, le BC Sion a vécu une intersaison pour le moins tumultueuse. La spécialiste de simple dames, Aurélie Briquet, a décidé de ranger sa raquette. Un départ qui sera difficile à pallier. Valentin Berna, un des piliers de l'équipe, se rendra à l'étranger pour une longue durée et manquera quant à lui les rencontres du premier tour. Un coup dur pour

BC Olympica-Brig: un promu bien armé

Aussi surprenant que cela puisse paraître, le néopromu BC Olympica-Brig possède certainement l'effectif qui semble être le mieux armé sur le papier. Avec deux joueurs étrangers et la venue de la jurassienne Marion Varin, qui a porté les couleurs du SC Uni Basel en LNA lors de l'exercice précédent, la formation haut-valaisanne a tout pour jouer les premières places. Pourtant, l'objectif semble être tout autre comme le reconnaît le capitaine et joueur Yoann Freysinger: «Le but c'est tout de même d'avoir une identité. On veut permettre à nos propres joueurs de pouvoir évoluer en LNB. La finalité serait de construire quelque chose et de pouvoir aligner un effectif entièrement suisse.» Bien que la promotion ne sera vraisemblablement pas pour cette saison, Olympica-Brig voit loin. Avec une politique axée sur la formation, il espère jouer les premiers rôles à l'avenir et met tout en œuvre pour créer une véritable structure professionnelle.

une formation qui avait terminé à la septième place lors du dernier exercice.

Le départ de Valentin Berna sera compensé par l'arrivée de Français Arnaud Guenin. A 29 ans, le badiste tricolore sera assurément un renfort de choix pour le club sédois. Il a notamment occupé la 128e place mondiale en août 2014, en simple hommes. Ce sportif polyvalent a également plus d'une corde à son arc étant donné qu'il occupe actuellement le 5e rang mondial en racketlon (sport hybride mélangeant les quatre principaux sports de raquettes). Malgré cette recrue de qualité, les Sédois s'attendent tout de même à vivre une saison compliquée. «On vise le maintien. L'effectif est très réduit et on n'est jamais à l'abri d'une blessure. Pour nous, c'est difficile de garder nos joueurs. Dès qu'ils grandissent, ils étudient et partent souvent ailleurs», détaille Emilie Berra.

Travail main dans la main

Les trois clubs valaisans de LNB ont bien conscience que le badminton à un grand potentiel de

développement dans le canton et semble vouloir de plus en plus travailler en collaboration. Le plus grand défi? Garder le bon réservoir de joueurs dans le canton. «Avoir une ligue nationale A en Valais ce n'est pas quelque chose d'indispensable, mais cela permettrait de garder les meilleurs badistes. Tous ceux qui étaient vraiment bons ont dû partir: je pense par exemple à Pierrick Deschaux qui avait rejoint le BC Yverdon ou encore à Marco Fux», explique Yoann Clerc. Ce dernier s'était d'ailleurs positionné en faveur d'une potentielle association entre les trois mastodontes du canton.

Bien que l'entente connaisse encore quelques divergences d'opinions, le trio collabore depuis quelque temps. Un entraînement en commun est organisé chaque mois et même des camps réunissant les joueurs de LNB sont mis en place. «On ne se voit pas comme concurrents. On fait un travail ensemble depuis deux ans. C'est important de faire des choses en commun», glisse Yoann Freysinger, capitaine de l'Olympica-Brig.

PUBLICITE

Département de l'agriculture et de la foresterie
 Service de l'agriculture
 Département für Landwirtschaft und Forst
 Dienststelle für Landwirtschaft
CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS
 1951 Orléansstr./Pav. www.c.v.ch/agricul
 tel. 027 406 14 20 fax 027 406 14 04

Communiqué N° 29 du 25 septembre 2019

Grandes cultures

CHRYSOÏDÈME DES RACINES DU MAÏN

Dans le cadre de la surveillance phytosanitaire du territoire, la chrysoïdème des racines du maïs (*Diatrobra virgifera* sp. *virgifera*) a été découverte fin juillet dans les zones de Bagnes, Saint-Maurice et Charrel, puis dans celles de Sion et de Vouvry. Des captures ont également été enregistrées dans d'autres cantons (AG, BE, BL, BS, SO, TI et VD).

Les larves de cette chrysoïdème détruisent les racines et provoquent la verse du maïs. Dans ce périmètre, il est interdit jusqu'au 30 septembre 2019 (fin du vol) de transporter toute récolte provenant de parcelles infestées. L'exception suivante est cependant admise: ensilage en balles rondes pour autant que celles-ci soient ensilées dans une zone de 5 km autour du foyer ou déshydratées de la récolte pour autant que le séchoir soit situé dans un rayon de 10 km.

En 2020, il est interdit de cultiver du maïs sur toutes les parcelles déjà cultivées en maïs en 2019.

Par mesure de prévention, cette interdiction s'applique également à toutes les communes des districts de Conthey, Entremont, Martigny, Saint-Maurice et Monthey. L'obligation d'un système strict de rotation des cultures doit être observée.

VITICULTURE

SITUATION GÉNÉRALE

Les vendanges sont officiellement ouvertes depuis ce lundi 23 septembre 2019 selon décision du 17 septembre 2019 de l'interprofession de la vigne et du vin du Valais (IVV). Les conditions météo changeantes annoncées pour les jours à venir compliquent l'organisation de la récolte. Au vu de l'évolution des résultats du contrôle de maturité du 24 septembre 2019 présentés ci-dessous, il semble capoté de récolter sans tarder les cépages ayant atteint leur maturité optimale pour préserver leur état sanitaire et éviter toute dégradation.

DROSOPHILA SUZUKII

La météo douce et ensoleillée de la semaine dernière a permis de freiner les attaques de *Drosophila suzukii* dans le vignoble. Le contrôle du 19 septembre 2019 a porté sur 57 échantillons issus de tout le vignoble valaisan. Sur les 57 échantillons contrôlés, plus de 70% étaient exempts de ponte (41/57)! Le panel d'échantillons ayant atteint le seuil de tolérance est composé de cépages sensibles évoqués ci-dessous. Cependant, le nombre de pontes sur ces échantillons suivis régulièrement s'est stabilisé, voire a diminué sur certains échantillons depuis le dernier contrôle. Ces parcelles sensibles devraient être vendangées prioritairement. Nous vous conseillons de contrôler régulièrement vos cépages sensibles plus sensibles afin d'anticiper un éventuel besoin de traiter avec du kaolin (Sunround).

RÉSULTATS DES CONTRÔLES

Le contrôle de 57 parcelles du 19 septembre 2019 borne les résultats suivants:

- 9 échantillons ont atteint le seuil de tolérance (au moins 4% de baies avec ponte): 4 dunkelfeider à Salgesch, Grône, Sallion et Saxon; 3 gamay à Zeneggen, Martigny et Vouvry; 1 garanoir à Riddes et 1 syholzer rotel
- 7 échantillons avec une seule ponte: 2 gamay à Grône et Saxon; 1 dunkelfeider à Salgesch; 1 gamay à Charrel; 1 pinot noir à Visperterminen; 1 humagne rouge et 1 grapt à Leytron
- 41 échantillons ne présentant aucune ponte (70%)

Les résultats du prochain contrôle élargi échantillonné avec l'aide de Vitival seront publiés en priorité sur l'application mobile AgrIVS dès vendredi soir, puis paraîtront comme à l'accoutumée dans le prochain communiqué phytosanitaire.

MATURATION DES PRINCIPAUX CÉPAGES

Evolution hebdomadaire de la teneur en sucre naturel en °Oechsle (°Oe) du taux d'acidité totale (g/l) et du poids moyen du grain de raisin (g).

- Moyennes des résultats d'analyses d'échantillons de 2019 selon une distribution régionale représentative et pour des rendements du raisin correspondant à ceux de la première catégorie de l'ordonnance sur la vigne et le vin du 17 mars 2004.

Prélèvement des cépages arvine, cornalin, humagne rouge et syrah

Date	ARVINE		CORNALIN		HUMAGNE ROUGE		SYRAH					
	%	g/l	%	g/l	%	g/l	%	g/l				
19/09	80.8	16.4	1.1	30.8	10.3	1.00	21.7	7.6	17.9	10.1	0.7	1.00
24/09	80.2	0.0	1.1	40.2	0.0	1.00	30.2	0.0	1.00	30.0	0.7	1.00

Vous trouvez les résultats détaillés ainsi que l'évolution pluriannuelle sur le site internet www.c.v.ch/agricul/agricul/viticulture/ Informations techniques / contrôle de maturité des raisins ou sur l'app info VS télésuivage aussi bien sur smartphones que sur tablettes.

JAUNISSES DE LA VIGNE: FLAVESCENCE DOBRIE ET NOBIS NOIR

La Flavescence dobie est une grave maladie de quarantaine, fortement épiphytante en présence de l'insecte vecteur; elle peut entraîner l'arrachage de parcelles entières si les caps malades ne sont pas détectés et annoncés rapidement. Le bit.ly/2922 est un contre une maladie sans gravité dans nos conditions, mais dont une trop forte présence peut masquer l'apparition de caps atteints de flavescence dobie. Les symptômes de ces deux maladies se sont en effet absolument identiques et seule une analyse en laboratoire permet de les différencier.

Les caps malades se caractérisent par le jaunissement simultané des 3, 2 ou 1 cotylédons naissants, généralement limités à une partie des caps (souvent une partie des sarments sans touchés).

— coloration sectorielle ou totale des feuilles et enroulement du limbe vers le bas; — dessèchement des inflorescences ou flétrissement des baies, qui restent acides; — absence d'écoulement ou écoulement partiel des rameaux (symptôme pas toujours net).

Nous vous recommandons de prospecter prioritairement les jeunes vignes (à 10 ans) de cépages exposés, de manière claire les symptômes de jaunissement, tels que pinot noir, gamay, garanoir, drobin, dinco, garanoir, grollet, humagne rouge, charbonnay... Cependant, tous les cépages sont susceptibles d'être contaminés.

En présence de caps asymptomatiques ou en cas de doute, veuillez contacter sans délai l'Office de la viticulture (027 806 76 40).

Vous trouvez des illustrations et des compléments d'informations sur le site <http://www.agricul.admin.ch>.

SERVICE CANTONAL DE L'AGRICULTURE